



# Cloture d'enquete et interdiction d'incinérer mon frère

Par **gigiscrabble**, le **04/11/2015** à **13:13**

mon frère s'est suicidé en mars de cette année,après une enquete baclée et des interrogations sur les circonstances du suicide,nous avons écrit au tribunal de grande instance avec des éléments nouveaux.en effet,nous avons relevé des incohérences.ma mère qui a demandé à ce que l'enquete puisse etre réouverte,a été convoquée en septembre,afin d'expliquer les circonstances du décès de mon frère,j'ajoute qu'elle a précisé qu'après l'enquete,elle souhaiterait faire incinérer mon frère.le 28octobre,le tribunal a rendu son verdict,en vue d'aucun élément,l'interdiction d'incinérer mon frère ne peut etre levée.nous ne comprenons pas puisque pour la justice,le suicide est évident.nous sommes dans une impasse,d'autant plus que mon frère est dans un caveau provisoire,preté par ses amis.existe t-il un recours ou doit-on se résigner à cette décision?quel est le délai pour que la justice lève cette interdiction ?je vous remercie de bien vouloir me renseigner.